

Les Infos de Base

mercredi 22 septembre 2010
volume 13, numéro 38
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Du nouveau dans Accès Légal : *Code de procédure des assemblées*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 38 du 22 septembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 22 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 38 du 22 septembre 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 37 du 18 septembre 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-6.001, A-6.01, A-23, A-26, A-29.011, A-32, A-33, A-33.2, C-61.01, C-65.1, C-81, D-8.3, D-9.2, D-11, E-3.3, M-35.1, N-3, P-41.1, P-42.1, P-45, R-20, S-33, T-1 et T-7.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 octobre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 34 du 25 août 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 33 du 21 août 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 1 du 14 septembre 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 19 du 15 septembre 2010. Les modifications apportées par L.C. 2010, ch. 12 et entrées en vigueur au 15 septembre 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 septembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 19 du 15 septembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} octobre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2010.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Dans son édition de septembre, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 721 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 29 août 2010.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les agents de voyages, R.R.Q., 1981, c. **A-10**, r. 1, aa. 4, 5, 6, 9, 11.1-11.10, 28, 29, 31.1-31.9.

Règlement modifiant le Règlement sur les agents de voyages, D. 496-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2206A, aa. 6, 9, 11, 12, 15, 23, 24, 26.

Règlement sur l'allocation de présence et sur les frais de déplacement des membres du Comité paritaire du camionnage de la région de Montréal, [R.R.Q., c. **D-2**, D. 771-2010 du 08-09-10, (2010) 142 G.O. 2, 3811], nouveau.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 292], a. 58.6.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, Décision 9447 du 08-09-10, (2010) 142 G.O. 2, 3819, a. 1.

Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 18.1.3], aa. 3-5, 9.

Règlement modifiant le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, D. 526-2010 du 23-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2832, aa. 1-4.

Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État, [R.R.Q., c. **T-8.1**, r. 7], aa. 2, 3, 5-8, 12-14, 16, 18, 20-23, 25-27, 28.1, 28.3-28.5, 29.1, 34, 35.1-36, 37, 38, intitulé de la section VII, 39-42, 44, 46-46.2, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État, D. 705-2010 du 18-08-10, (2010) 142 G.O. 2, 3657, aa. 1-48.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les brevets, L.R.C. 1985, ch. **P-4**.

Règles sur les brevets, DORS/96-423, aa. 2, 4, 16, 18, 19, 27.1, 37, 67 et les intertitres le précédant, 77, 78.1 et l'intertitre le précédant, 92, 93 et l'intertitre le précédant, 94, 97, 132 et l'intertitre le précédant, 146, 147 et l'intertitre le précédant, 167 et les intertitres le précédant, 178 et l'intertitre le précédant, 182, ann. I, II.

Règles modifiant les Règles sur les brevets, DORS/2009-319 du 26-11-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2425, aa. 1-27.

Loi sur la sécurité ferroviaire, L.R.C. 1985 (4^e suppl.), ch. 32.

Avis concernant la Mesure de sûreté du transport ferroviaire — Sommets du G8 et du G20 de 2010, DORS/2010-110, abrogé.

Avis concernant la Mesure de sûreté du transport ferroviaire — Sommets du G8 et du G20 de 2010, DORS/2010-110 du 19-05-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 942, a. 3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de procédure des assemblées** est présent

sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.